

Le 24 mai 2019

## LE PARCOURS ATELIERS SANTÉ SENIORS À MAINTENON, UNE SÉANCE BILAN

Dans le cadre du Parcours Ateliers Santé Seniors (PASS) qui s'est déroulé à Maintenon entre juin 2018 et avril 2019, la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL), en partenariat avec la municipalité de Maintenon, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, soutenue par la Maison Départementale de l'Autonomie d'Eure-et-Loir dans le cadre de la conférence des financeurs, propose aux participants une réunion « bilan » au cours de laquelle se tiendra un atelier d'art-thérapie. L'occasion de revenir sur l'ensemble des actions menées tout au long de l'année achevée, en présence des participants, au cœur du dispositif. Elle se déroulera le vendredi 24 mai 2019, de 14h à 16h, à la Maison des associations, Salle Cèdre, 41 rue René et Jean Lefèvres, à Pierres (28130).

Tout au long de l'année écoulée, une cinquantaine de seniors de 60 ans et plus ont pu participer à différents ateliers au bénéfice de leur santé et de leur autonomie. À travers des thématiques variées (le numérique, l'alimentation, l'équilibre, la mémoire, mais aussi l'audition, la vision, le bien-être ou encore la podologie...), les participants ont pu profiter d'un accompagnement personnalisé afin de renforcer leurs connaissances et leurs capacités physiques.

L'atelier d'art-thérapie réalisé à l'occasion de cette réunion bilan sera dirigé par Bruno SARI, peintre-médiateur artistique, diplômé de l'Institut National d'Expression de Création d'Art et Thérapie. Elle permettra aux participants d'exprimer les bénéfices de ce programme de soutien pour leur santé au quotidien, leurs attentes à l'issue des différents ateliers, d'échanger entre eux mais également de découvrir une nouvelle manière d'exprimer leur créativité et leurs sentiments à travers l'expression artistique et picturale.

Elle se terminera par une exposition des œuvres des participants et d'un pot de l'amitié.

#### Contact presse:

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevaleloire.mutualite.fr](http://www.centrevaleloire.mutualite.fr)





## Les Parcours Ateliers Santé Seniors, Un parcours adapté aux particularités locales

Pour participer à l'amélioration de la qualité de vie des séniors, la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) mène donc un programme basé sur une méthode de groupe positive, et participative, les Parcours Ateliers Santé Seniors\* qui visent à :

- Entretenir, voire améliorer les capacités physiques, sociales et psychiques des séniors dans le cadre d'un parcours long,
- Lutter contre l'isolement souvent lié au passage à la retraite : diminution des activités, des relations sociales et remaniement des priorités de vie,
- Prévenir les risques liés à l'avancée en âge (ex : prévention des chutes) en adoptant un mode de vie favorable à la santé globale,
- Orienter les participants vers des activités susceptibles de maintenir un bon état de santé global (activités gym douce, club de séniors...).

À l'occasion du Parcours Ateliers Santé Seniors de Maintenon, la MFCVL et ses partenaires ont ainsi pu contribuer à l'animation territoriale d'un bassin de plus de **4200 habitants**.

La mise en place de cette action s'inscrit dans le cadre de la politique de coordination de l'interrégimes afin de proposer des actions de prévention accessibles à tous, sur tous les territoires de la Région Centre-Val de Loire.

La réunion de présentation du Parcours Ateliers Santé Seniors organisée le 7 juin 2018, aura permis aux personnes présentes de découvrir ce dispositif constitué autour d'ateliers thématiques.

Les Parcours Ateliers Santé Seniors accueillent entre 30 et 50 personnes en petits groupes d'environ 15 personnes. La cohérence du parcours et le réinvestissement des apports dans la vie quotidienne sont travaillés entre le groupe, les chargés de mission prévention de la MFCVL et les intervenants dans le cadre de séances collectives intermédiaires et en fin d'ateliers. Des passeports sont remis aux participants et utilisés par ceux-ci pour le suivi de leur parcours. Animés par des professionnels référencés et sensibilisés à l'intervention collective en promotion de la santé et coordonnés par les chargés de mission prévention de la MFCVL dans l'ensemble des départements, ces parcours s'articulent autour d'une trentaine de séances en petits groupes, sur un an environ.

**\*Depuis le mois de mars 2019, les Parcours Ateliers Santé Seniors ont changé de dénomination. Le dispositif s'intitule désormais « Le plaisir de bien vieillir ».**

#### Contact presse:

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevaleloire.mutualite.fr](http://www.centrevaleloire.mutualite.fr)



## À propos de l'interrégimes



Ensemble, les caisses de retraite s'engagent



SÉCURITÉ SOCIALE  
INDÉPENDANTS



En partenariat avec



Depuis 2010, la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) participe au groupe de travail régional Interrégimes, piloté par la Carsat, en partenariat avec la MSA Beauce – Cœur-de-Loire, la MSA Berry-Touraine, le SSI et l'AGIRC-ARCCO. Cette concertation régionale vise notamment à coordonner l'implantation territoriale des différents acteurs du Bien Vieillir en région Centre-Val de Loire.

L'observatoire des situations de fragilité de la Carsat propose des cartes départementales mettant en avant des territoires prioritaires. Ces cartes sont créées à partir de différents indicateurs (démographiques, offres de soins, sociaux et financiers) qui permettent de déterminer des territoires prioritaires et vierges d'actions, sur lesquels la MFCVL s'investit, en complémentarité des autres acteurs.

En 2012, les deux caisses nationales et la caisse centrale ont mis en place un Comité de pilotage CNAV / MSA / SSI de coordination des politiques d'action sociale et de prévention de la perte d'autonomie en faveur des retraités fragilisés mais autonomes.

Lors de sa réunion du 5 juillet 2013, le Comité de pilotage a émis le souhait de présenter une gouvernance interrégimes organisée dans les régions, sur ces questions d'anticipation de la perte d'autonomie.

Le Comité a encouragé les caisses des trois réseaux à s'engager dans cette synergie. En région Centre-Val de Loire, cela s'est décliné sous la forme d'une convention opérationnelle en 2014.

Acteurs de références de la politique de prévention, les organismes signataires de la convention œuvrent pour un même public, la population des retraités autonomes ou en légère perte d'autonomie.

Le nombre relatif dans notre société des personnes âgées de plus de 60 ans augmente considérablement. Au 1er janvier 2018, la France comptait près de 25,7 % de personnes âgées de plus de 60 ans. En région Centre-Val de Loire, le chiffre est plus élevé. Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans représente 28,6 % de la population (Source : Population selon le sexe et l'âge au 1er janvier 2018, INSEE).

### Contact presse :

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevaleloire.mutualite.fr](http://www.centrevaleloire.mutualite.fr)





## À propos de la Mutualité Française Centre-Val de Loire

La Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) est le premier mouvement social de France : plus d'une personne sur deux est mutualiste. Elle fédère la quasi-totalité des mutuelles santé. Son rôle est de représenter les mutuelles et de défendre leurs intérêts collectifs. Elle est force de proposition dans les grands dossiers du système de santé.

Au niveau régional, la Mutualité Française Centre-Val de Loire (MFCVL) a pour mission de représenter le mouvement mutualiste auprès des partenaires et des instances régionales de santé. Elle représente plus de 148 mutuelles, 663 500 adhérents soit près de 1,3 million de personnes protégées. Acteur de l'économie sociale et solidaire, elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé publiques locales, régionales et nationales.

La MFCVL dispose d'un réseau d'élus militants, d'une équipe composée de salariés formés en ingénierie de projets en santé publique. Par ailleurs, ce pôle est renforcé par les compétences techniques des 1 500 salariés des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (réseaux sanitaire, social, médico-social).

### **Le Service Prévention et Promotion de la Santé :**

Le Service Prévention et Promotion de la Santé de la MFCVL intervient sur l'ensemble des territoires ruraux et urbains.

Il inscrit ses programmes de promotion de la santé dans les plans régionaux de santé.

Les activités sont notamment menées et orientées par les priorités de la FNMF et les administrations régionales de santé, dont le Projet Régional de Santé de l'Agence Régionale de Santé du Centre-Val de Loire.

Les financements croisent les ressources mutualistes régionales, nationales ainsi que des ressources publiques et privées.

La MFCVL s'est engagée depuis 2011 dans une démarche qualité tournée vers ses clients et leur satisfaction. Le premier pas dans cette démarche fut l'utilisation du guide de l'INPES (Santé Publique France) « Améliorer la qualité de vos actions en Promotion de la santé », outil reconnu et utilisé par de nombreuses unions régionales. Capitalisant sur cette bonne appréhension de la culture qualité par les équipes, la MFCVL a entrepris d'obtenir une certification de ses pratiques par un organisme indépendant.

L'obtention de la certification ISO 9001 en mars 2014, accordée par SOCOTEC Certification, et renouvelée chaque année depuis, atteste de l'efficacité des processus mis en œuvre par la MFCVL. Elle démontre son aptitude à proposer des actions (formations, conférences-débats, ateliers, groupes de travail) de qualité et confirme sa volonté de recherche d'amélioration continue.

La MFCVL devient ainsi la première union régionale à obtenir un label qualité externe pour ses activités de prévention.

#### **Contact presse :**

Julien THAVAUD - 02 54 70 59 80 - 06 83 63 29 96 - [julien.thavaud@murec.fr](mailto:julien.thavaud@murec.fr)

Stéphane FRADET - 02 54 70 59 49 - 07 86 41 73 37 - [stephane.fradet@murec.fr](mailto:stephane.fradet@murec.fr)

Mutualité Française Centre-Val de Loire - 5 - 7 - 9 - Quai de la Saussaye - 41 000 Blois - [www.centrevaleloire.mutualite.fr](http://www.centrevaleloire.mutualite.fr)

